

## « NON À L'INTIMIDATION »

### ...une responsabilité partagée

#### Savez-vous reconnaître les attitudes et comportements intimidants?

Le personnel de Paul-Bruchési et les services sociaux du CSSS Jeanne-Mance vous propose de distinguer deux formes d'intimidation: directe et indirecte. Nous vous invitons à prendre quelques minutes pour lire avec votre enfant la liste d'exemples de comportements à éviter et le sensibiliser aux conséquences importantes de ses gestes et paroles. Rappelez-lui qu'il est naturel de vivre des conflits et que peu importe la situation, le recours à la violence n'est jamais la solution adéquate. Finalement, nous vous suggérons quelques *stratégies et références* afin d'aider votre enfant à se faire valoir et à dénouer les situations conflictuelles de façon pacifique.

L'INTIMIDATION DIRECTE suppose une large part d'agression verbale ou physique faite de façon répétitive

Donner des coups de poing	Faire des menaces
Crier des noms	Détruire le travail de l'autre
Se moquer de quelqu'un	Enfermer quelqu'un
Bousculer	Faire des grimaces

L'INTIMIDATION INDIRECTE est habituellement un comportement caché qui prend la forme de moqueries, de critiques, de commérages, de menaces, d'isolement social ou d'exclusion du groupe fait de façon répétitive

Cacher les objets de quelqu'un	Voler les objets d'un autre
Écrire des billets anonymes	Rejeter quelqu'un
Partir des rumeurs à propos de quelqu'un	Trahir des confidences
Enlever les amis de quelqu'un et l'isoler	Se mettre d'accord pour
Répandre des informations confidentielles par le biais d'internet	ignorer quelqu'un
Dire du mal des parents d'un élève	Changer les règles d'un jeu pour
Faire des coups de téléphone anonymes	exclure quelqu'un
Toujours choisir la même personne en dernier	

#### Références du quartier

Éducation coup de fil:  
514-525-2573  
ou  
1-800-329-4223

Tel-jeunes:  
514-288-1444

CSSS Jeanne-Mance:  
514-286-9657

Police  
PDQ 37  
514-280-0137

#### Comment aider mon enfant s'il est la cible d'intimidation

- Être à l'affût de ses préoccupations en prenant le temps de discuter avec lui
- Dresser avec lui une liste de ses forces
- Lui proposer quelques comportements verbaux et non-verbaux à adopter pour éloigner les intimidateurs: garder la tête haute et le dos droit, travailler l'affirmation de soi, Éviter d'être seul, regarder l'intimidateur dans les yeux et lui dire fermement : « NON! Laisse-moi tranquille! »

Encourager son enfant à dénoncer la situation à un ADULTE s'il ne parvient pas à régler la situation avec un pair. Encourager votre enfant à déposer par écrit sa problématique dans la boîte « J'ai besoin d'en parler ». Enfin, informer un intervenant de l'école de la problématique vécue par son enfant si celui-ci a besoin de votre soutien pour dénouer le conflit.

**L'école met à la disposition des élèves une boîte « J'ai besoin d'en parler » dans un lieu accessible afin de régler rapidement les situations conflictuelles. Cette boîte est gérée par la psycho éducatrice et la travailleuse sociale de l'école.**